

## **Compte-rendu de l'audience de la CNARELA à la DGESCO**

**le 17 avril 2009**

La CNARELA, représentée par Hélène Frangoulis et Sylvie Pédroaréna, a été reçue par Monsieur Nembrini, Directeur de la DGESCO, Madame Montlibert Sous-directrice des écoles, collèges, lycées généraux et technologiques, Monsieur Allal, Chef de service Adjoint, et Madame la Responsable des programmes.

L'entretien a duré 1h45.

Les questions abordées ont été les effectifs, la réforme des lycées et les diverses difficultés qui menacent nos disciplines.

### **Les effectifs :**

Les chiffres qui nous ont alarmés proviennent d'une erreur : on nous a communiqué les statistiques de l'enseignement privé. Un tableau officiel relevant les effectifs de ces dernières années nous est remis. Ces données sont encourageantes, témoignant notamment d'une belle progression en grec. Tous les participants s'en réjouissent, et nous nous félicitons pour notre part de la vigilance de la CNARELA.

À l'avenir, pour éviter un nouvel incident et obtenir des chiffres officiels, la CNARELA s'adressera à Madame Montlibert, au mois de janvier.

### **La réforme du Lycée :**

Avec les deux versions de la lettre ouverte à Xavier Darcos, nous remettons à Monsieur Nembrini copie des deux lettres de demande d'audience adressées à Richard Descoings, en déplorant de n'avoir reçu aucune réponse alors qu'on parle beaucoup de concertation. Pour préserver l'indépendance de Monsieur Descoings, il n'est pas envisageable, nous dit-on, d'intervenir pour l'inciter à nous recevoir ; il est toutefois possible d'exprimer nos positions sur <http://www.youtube.com/lyceepourtous>

Dans les académies, les recteurs mènent également des concertations. Pour le moment, M.Nembrini n'a pas d'informations à communiquer puisque la réforme repart à zéro et que l'on attend la synthèse de toutes ces concertations. L'objectif est de parvenir à une réforme qui ne suscite pas de contestation.

Nous remettons alors « la feuille de route », élaborée en septembre par le bureau de la CNARELA. Elle propose notamment un enseignement de « langues et cultures de l'Antiquité » dans le tronc commun.

Si les représentants de la DGESCO reconnaissent le caractère fondamental de nos enseignements dans la formation de l'homme et du citoyen, ils objectent la concurrence légitime des autres disciplines, le volume horaire de la semaine des lycéens, les problèmes d'occupation des salles, le coût que représenterait cet enseignement, etc. Nous argumentons sur chacun de ces points.

D'autre part, nous réaffirmons l'attachement de la CNARELA au fait que la réforme permette aux élèves des séries scientifiques ou économiques de suivre un enseignement en Langues anciennes, ce qui était fortement compromis dans le projet précédent.

Au cours de cette discussion, la responsable des programmes demande l'avis de la CNARELA sur les **programmes de collègue**, récemment proposés en consultation. Sans émettre de critiques radicales, nous livrons quelques remarques provenant de l'académie de Toulouse. La CNARELA pourra transmettre ses commentaires jusqu'au 20 mai (donc après l'AG), directement sur Eduscol.

### **Les difficultés et problèmes qui fragilisent nos disciplines :**

Sont alors abordés les cas particuliers dont la CNARELA a été informée, tout en les situant dans la perspective plus globale de problèmes qui ne sont malheureusement pas isolés.

Sur les regroupements de niveaux avec baisse de l'horaire en lycée ou les ouvertures insuffisantes de section par rapport au nombre de demande d'inscription en 5° ou au collège, Monsieur Nembrini et ses collaborateurs objectent les limites de la DGH et l'autonomie des chefs d'établissement. La CNARELA s'indigne que des élèves souhaitant suivre l'option en 5° ne puissent s'inscrire et demande qu'une note soit adressée aux recteurs ou aux chefs d'établissement pour résoudre toutes ces situations. Cela ne semble pas possible.

Cependant, il est bien précisé qu'aucun texte officiel ne rend incompatible section européenne ou classe CHAM, etc. et l'option Langues anciennes.

Nous soulignons alors le nombre insuffisant de TZR en Lettres classiques : lorsque les enseignants ne sont pas (ou incomplètement) remplacés, les élèves se découragent et ont tendance à abandonner l'option. Parallèlement, la tendance à partager le service des enseignants de Lettres classiques sur plusieurs collèges ou lycées, pour pallier les manques de professeurs, fragilise leur position au sein des établissements. Les professeurs de Lettres classiques tiennent à leur trivalence, fondamentale dans l'esprit des nouveaux programmes. La CNARELA demande un rééquilibrage des postes au CAPES entre classiques et modernes, si les impératifs budgétaires imposent de fonctionner à moyens constants. Le niveau des candidats classiques le justifierait.

Enfin nous déplorons qu'il n'y ait plus d'IPR de Lettres classiques dans certaines académies. Comment alors assurer des inspections en latin et en grec ? Comment les enseignants pourraient-ils ne pas sentir leur spécificité négligée ? Selon Monsieur Nembrini, il faut s'adresser au Doyen de l'Inspection Générale. On recrute des inspecteurs de Lettres sans distinction classique ou moderne.

### **Commentaires :**

Au final, nous n'avons rien obtenu de concret dans l'immédiat, et des interrogations persistent : la réforme des lycées est-elle vraiment remise à zéro, alors qu'elle sera expérimentée dans une centaine d'établissements à la rentrée prochaine ? On peut aussi déplorer le caractère réducteur d'une réforme dont l'objectif est de ne fâcher personne, et non de donner à l'élève une culture ouverte et de haut niveau.

Nous avons cependant rétabli des informations fiables sur les effectifs.

D'autre part, nous espérons que les notes qui ont été prises par nos interlocuteurs déboucheront sur des mesures concrètes, au moins pour celles qui ne demandent pas de moyens financiers. À nous de rappeler nos positions, si cela s'avère nécessaire.